

Compte-rendu du 1^{er} CONSEIL PEDAGOGIQUE 2015-2016

Jeudi 19 novembre 2015 de 17h à 18h30

Présidé par le Proviseur et le Proviseur-adjoint

En présence :

- Des coordonnateurs de discipline
- Des professeurs principaux
- Du Chef de Travaux
- Des référents (réussite scolaire, décrochage scolaire)

Ordre du jour :

- Ateliers des parents
- Rencontre parents-professeurs
- Retour PFMP
- AP- DS en terminale
- Question diverses

ORDRE DU JOUR/ ETAT DES LIEUX	PRECONISATIONS
• ATELIERS DES PARENTS et RENCONTRE PARENT-PROFESSEURS : - rappel du Proviseur du principe de co-éducation (partenariat entre l'école et les familles) - les informations ne sont pas toujours communiquées dans le carnet de correspondance - perte de temps pour les professeurs à faire noter les informations sur le carnet - pour des raisons budgétaires, le nombre d'envoi de SMS est limité. - Beaucoup d'élèves n'informent pas leurs parents. - Peu de parents présents à la réunion parents professeurs (78)	➤ Maintenir la communication par le biais du carnet de liaison (outil institutionnel) (PP). ➤ Utiliser ponctuellement le système de coupon-réponse à faire coller dans les carnets. ➤ Maintenir la communication par les médias (communiqué de presse). ➤ Transmettre aux familles au moment des inscriptions le calendrier de découpage de l'année. (service Vie Scolaire)
• Point sur l'absentéisme : - Rappel du Proviseur aux professeurs d'informer la Vie Scolaire des situations préoccupantes et de signaler très tôt. - Tenue professionnelle : certains élèves sont mis en salle de permanence pour défaut de tenue.	➤ Renforcer l'information sur les situations d'absentéisme (affichage, échanges CPE/Professeurs). ➤ Mise en place de la Cellule de Veille et de Prévention (CVP) incluant le professeur référent décrochage scolaire (M Malingoix, Professeur-documentaliste) et le professeur Référent réussite (Mme Adonai). ➤ Consultation du CVL pour la tenue professionnelle (changement de tenue ?)

- **RETOUR PFMP :**

- La Chef de Travaux dresse le bilan suivant : 8 classes sont en stage. Entre 8 et 10 élèves par classe partent en stage sans convention signée ou sans avoir encore trouvé de stage. Certains n'ont toujours pas de convention après 3 semaines.
- Les professeurs soulignent la lourdeur de la procédure concernant la signature des conventions (nouvelle réglementation avec la signature préalable du professeur-référent)
- Certaines entreprises ne lisent pas les conventions, et les élèves ne font pas les activités prévues.
- Les professeurs soulignent également la difficulté à trouver les terrains de stage.
- Le Proviseur rappelle que le vivier socio-économique est restreint et que les entreprises doivent accueillir aussi les élèves des autres lycées. D'où une forte concurrence.
- Les Professeurs d'EPS informent que les élèves de l'AS pourraient ponctuellement être sortis de stage (le mercredi après-midi) pour participer à des compétitions sportives.

- Rappel de la procédure concernant les conventions (Chef de travaux). L'existence du professeur référent et institutionnelle
- Communiquer davantage sur les objectifs pédagogiques et professionnels aux entreprises.
- Journée des tuteurs à organiser afin de créer un lien avec les entreprises.
- Elaboration d'une fiche synthétique récapitulative des objectifs par spécialité (coordonnateurs, chef de travaux), à transmettre ensuite aux entreprises.
- Renforcer et stabiliser le vivier des entreprises : transmission dès Mai-Juin du calendrier des PFMP aux entreprises et demande d'engagement des entreprises pour prendre nos élèves (coupon-réponse)
- Retravailler la convention : y mettre les dates de début et fin de stage, préciser davantage les cases pour la signature réservée au chef d'entreprise et celle réservée au chef d'établissement.

• AP/ DS Terminale : - l'épreuve de PSE s'est bien déroulée : 1^{ère} DS en AP - certains élèves ont été informés trop tardivement de l'épreuve (la veille) - le proviseur informe le conseil pédagogique que le Proviseur-Adjoint se charge désormais du dossier de l'AP (à la demande du Chef de Travaux et pour alléger ses missions) - le Proviseur-adjoint rappelle qu'il a envoyé des mails concernant l'AP en précisant les dates des réunions bilans de l'AP.	➤ informer plus tôt les élèves pour le prochain DS (éco-droit) par le carnet de liaison. ➤ se rapprocher du Proviseur-Adjoint pour toutes les demandes relatives à l'AP. ➤ les PP sont convoqués aux réunions bilans, sauf impératifs pédagogiques (à signaler à la Direction). Ne pas les convoquer mais les informer très tôt de l'organisation des remontées des besoins de leurs élèves.
• Questions diverses : - Rappel du Proviseur de l'obligation de remplir le cahier de texte électronique (atelier des parents) - Rappel du rôle du professeur référent réussite et du professeur décrochage scolaire. - Formation prévue pour les nouveaux et ceux qui le souhaitent pour l'utilisation de GLPI aux dates suivantes : ○ Lundi 7 décembre 2015 de 9h à 10h ○ Mercredi 9 décembre 2015 de 9h à 10h ○ Jeudi 10 décembre 2015 de 10h à 11h	➤ Informer les référents et CPE des situations d'absentéisme et de décrochage scolaire. ➤ Demande des professeurs d'intégrer un raccourci sur le bureau pour utiliser GLPI (informaticiens). ➤ Possibilité pour les professeurs d'emmener les élèves au Tribunal de Grande Instance (TGI) pour une visite du tribunal et assister à une audience. ➤ Fête des 30 ans du Lycée Professionnel les 29 et 30 janvier 2016 avec la mise en route de 5 chantiers du MEN. Projet à organiser, toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues

Rédigé par le Proviseur-Adjoint